

# Formation Continue Sport Santé



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

### DIPLÔMES VISÉS

Une formation continue est obligatoire pour conserver les prérogatives d'exercice du brevet fédéral éducateur Nagez Forme Santé de la FFN ou de s'informer sur le sport santé pour développer ses compétences  
Le stagiaire suit la formation en fonction de son niveau de diplôme.

### NIVEAU DIPLÔMES

Texte réglementaire en vigueur :

- Règlement Général BF ENFS de la Fédération Française de Natation reconnu par l'arrêté du Ministère chargé des Sports (le 3 mars 2017) en date du 8 novembre 2018.

### PÉRIODICITÉ

- Pour le **Brevet Fédéral Educateur Nagez Forme Santé**, la formation continue doit être effectuée **tous les 2 ans**. Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile à partir du jour de délivrance du diplôme (l'année indiquée sur le diplôme faisant foi).



## PUBLICS ET PREREQUIS

1-Prérequis / Inscription

2-Positionnement

3-Entrée en formation

### 1 - PREREQUIS & DOSSIER D'INSCRIPTION

Ces exigences sont définies nationalement par les textes en vigueur et consistent en :

#### Pour les titulaires d'un BF ENFS

1. Photocopie d'une carte d'identité en cours de validité
2. Être Licencié à la Fédération Française de Natation (si non une licence Encadrement est souscrite au tarif de 10€)
3. Être titulaire au minimum d'un Brevet Fédéral ou d'un Titre à finalité Professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation
4. Être titulaire du PSE 1 ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue.

#### Pour les autres profils

1. Photocopie d'une carte d'identité en cours de validité
2. Être Licencié à la Fédération Française de Natation (si non une licence Encadrement est souscrite au tarif de 15€)



## 2- MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS

Date de clôture des inscriptions	Dates formation
<b>11 février 2025</b>	25 février 2025
<b>11 mars 2025</b>	25 mars 2025

Pour CANDIDATER à la formation continue, aller sur la page "Dossier de candidature formation continue" en [cliquant ICI](#).  
Les candidats devront s'inscrire en ligne. Pour être considéré recevable, le dossier devra être retourné à l'ERFAN CVL complet avec toutes les pièces demandées.

## 2 - POSITIONNEMENT

Le positionnement du stagiaire est effectué lors du dossier d'inscription complété en ligne. Il permet à l'équipe pédagogique de s'adapter à la demande des stagiaires.

## 3 - ENTREE EN FORMATION

Le stagiaire a accepté l'offre de formation dans le dossier d'inscription. Il est accepté en formation.



## CONTENUS DE LA FORMATION CONTINUE

### LES CONTENUS

Cette formation continue vous apportera les compétences en lien avec la certification du niveau de votre diplôme :

- Sauvetage et sécurité
- Connaissances pédagogiques en lien avec le niveau de votre diplôme.

### LES COMPETENCES VISÉES par diplôme BF ENFS

1. Être capable de concevoir un projet pédagogique de natation santé et une séance adaptée aux particularismes des personnes
2. Être capable de conduire un public spécifique dans le cadre d'une séance de Nagez Forme Santé
3. Être capable d'évaluer les bénéfices du programme Nagez Forme Santé
4. Être capable de rendre compte des évaluations individuelles et collectives auprès de l'équipe pluridisciplinaires
5. Être capable de participer au fonctionnement du club intégrée dans son environnement territorial et institutionnel.

### LES COMPETENCES VISÉES par d'autres diplômes

1. Être capable de conduire un public spécifique dans le cadre d'une séance de Sport Santé
2. Être capable d'évaluer les bénéfices du Sport Santé
3. Être capable de participer au fonctionnement du club intégrée dans son environnement territorial et institutionnel.



## ORGANISATION DE LA FORMATION

### ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation Ligue Natation/ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région a été habilité par la Fédération Française de Natation.



## DECOUPAGE DES VOLUMES HORAIRES DE FORMATION

**BREVET FEDERAL Educateur  
Nagez Forme Santé  
& autres diplômes**

<b>Volume horaire total</b>	<b>7 HEURES</b>	
<b>Détails du parcours individualisé du candidat</b>	<b>En centre</b>	<b>07 Heures</b>
	<b>Dont FOAD</b>	<b>0h</b>

	Volumes horaires Face à Face	Volumes horaires FOAD	Volumes horaires Alternance
<b>Sauvetage et sécurité</b>	3	0 h	0
<b>Connaissances pédagogiques</b>	4	0 h	0
<b>Total général</b>	<b>7 heures</b>	<b>0 heure</b>	<b>0 heure</b>

## CALENDRIER DES PERIODES EN FORMATION

25 février 2025 « Pathologies Neurologiques »

25 mars 2025 « Diabète / Obésité »

## HORAIRES DE FORMATION

Journée type : 9h00 12h30 à 13h30 à 17h00

## SESSIONS DE FORMATION

Formation en groupes limités à 30 stagiaires.

## LIEUX DE LA FORMATION

### Salles de formation

ERFAN Centre Val de Loire – Maison des Sports de Touraine 1 rue de l'aviation 37210 PARCAY MESLAY

Bus : ligne 53 arrêt Dewoitine

Parking devant la maison des sports de Touraine.



## MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative.

La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels.**

**La formation est personnalisée** et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Le formateur organise les situations d'apprentissage variées aux besoins de la personne et des objectifs visés et met en place les stratégies pédagogiques correspondantes :

1. Jeux de rôles dans une situation professionnelle reconstituée
2. Pratique en bassin
3. Réalisation d'une tâche ou opération professionnelle à partir de cas concrets
4. Recadrage et actions de remédiation
5. Travaux collaboratifs en sous-groupes

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.



## MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique).  
Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

### Salle de cours

1. Salles de cours accessibles aux personnes handicapées.
2. Vidéo projecteur
3. Tableau papier
4. Connexion internet
5. Matériel de secourisme et d'oxygénothérapie

### Centres aquatiques

1. Plusieurs bassins de natation de 25 et 50 mètres au sein de l'agglomération Tourangelle
2. Des créneaux horaires d'utilisation de ces espaces dédiés aux stagiaires

### Supports pédagogiques

1. Exercices pratiques – Photocopies - présentation Powerpoint - supports multimédias – manuels pédagogiques et techniques

## MODALITÉS DE SUIVI DE LA FORMATION

1. Utilisation de bilans de fin de formation : entre le stagiaire et l'ERFAN CVL
2. Attestation de présence
3. Transmettre les documents nécessaires à la Fédération Française de Natation (INFAN) afin qu'elle puisse valider la mise à jour du diplôme sur Extranat.
4. Tableau de suivi des stagiaires en formation en centre (présentiel, comportement, compétences)
5. Chaque stagiaire à la possibilité de convoquer en entretien avec le coordonnateur ou avec une personne tierce s'il le souhaite pour évoquer des problématiques. Un formulaire est également mis à disposition afin d'évoquer des remarques ou difficultés dans le suivi de la formation.

Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.



## MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

L'évaluation des connaissances et des compétences de l'apprenant se fera tout au long de la formation sous forme d'épreuves formatives effectuées régulièrement au regard des objectifs de la formation.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Suivi de la formation
2. Délivrance d'une attestation de participation



## ÉQUIVALENCES, FORMATION CONTINUE

### EQUIVALENCES

Les personnes déjà titulaires de certains diplômes bénévoles ou professionnels, en lien avec l'objet de la formation peuvent, solliciter auprès du Directeur Technique National de la Fédération Française de Natation la dispense d'une ou plusieurs UC du Brevet fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé.



## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Textes de référence : Loi n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45

### ÉTAPES DE LA PROCEDURE APPLIQUÉE

1. Toute personne désirant entrer en formation doit présenter un **certificat médical d'aptitude** lors de son inscription (attestant l'aptitude du stagiaire à pouvoir porter secours dans le cadre de son exercice).  
Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.
2. Le candidat dépose **un dossier de demande d'aménagement**, un certificat médical descriptif, à la FFN.
3. Le candidat prend rendez-vous avec un des médecins agréés (2 mois avant l'entrée en formation) : Liste des médecins experts
4. Le candidat envoie la demande à la FFN qui accordera ou non l'aménagement demandé.
5. A réception du dossier, le candidat est susceptible d'être convoqué à la FFN, afin d'échanger sur les aménagements à considérer. Le directeur régional rend ensuite sa décision par rapport aux aménagements d'épreuves/de formation sollicités. Ce dernier dispose, par ailleurs, d'un délai nécessaire pour fonder sa décision.

En dernier lieu, la décision de la DTN est notifiée par courriel au candidat ainsi qu'à l'organisme de formation chargé de mettre en place les aménagements accordés

## € TARIFS ET FINANCEMENTS

### TARIFS

Statut du candidat	Coût total de la formation	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais Licence	Dont Frais de dossier	
BF NFS	64.00 €	49.00 €	0 €	0.00 €	49.00 €
Autres Profils	64.00 €	49.00 €	15.00 €	0.00 €	64.00 €

Le tarif indiqué est celui d'un parcours complet HT c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement.

Les autres frais (déplacements, diners, hébergement, etc.) seront à la charge des stagiaires (peuvent aussi être pris en partie en charge par les OPCO).

Le candidat peut solliciter l'édition d'un devis personnalisé en contactant directement l'ERFAN par :

1. mail : [erfan@natation-cvl.fr](mailto:erfan@natation-cvl.fr)
2. par téléphone au : 02.47.40.25.46 – 06.08.21.41.28

Attention, le positionnement est nécessaire afin d'établir un devis réaliste.

## FINANCEMENTS

Tableau des financements possibles fourni à titre indicatif.

### *Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi ?*

- ✓ [Contrat d'apprentissage](#)
- ✓ [Contrat de professionnalisation](#)
- X [CPF / CEC](#)
- ✓ [CPF de Transition Professionnelle](#)
- ✓ [PEC - Parcours Emploi Compétences](#)
- ✓ [PEC Sésame](#)
- ✓ PRIC et Programme Collectif Régional Qualifiant
- ✓ [Aides Individuelles à la Formation](#)
- ✓ [AGEFIPH](#)
- ✓ Autofinancement

### *Vous êtes salarié ?*

- ✓ [PRO A - Promotion par alternance](#) - OPCO
- ✓ [CPF de transition professionnelle](#)
- ✓ Plan de Développement des Compétences
- ✓ Action individuelle - OPCO
- X FNE
- ✓ Autofinancement



## CONTACTS

### RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

<b>Référent pédagogique, administratif</b>	JOURDAIN Magali	Tel : 02.47.40.25.46 Portable : 06.08.21.41.28	Mail : <a href="mailto:erfan@natation-cvl.fr">erfan@natation-cvl.fr</a>
<b>Référent handicap</b>	DANIGO Cédric	Port : 06.69.06.93.45	Mail : <a href="mailto:cedric.danigo@natation-cvl.fr">cedric.danigo@natation-cvl.fr</a>



## INDICATEURS DE RÉSULTATS

Session	Nombre d'apprenants	Taux de satisfaction des stagiaires
Session 2018	12	NC
Session 2019	11	NC
Session 2020	7	NC
Session 2021	14	85%
Session 2022	/	/
Session 2023	/	/
<b>Session 2024</b>	<b>9</b>	<b>100%</b>